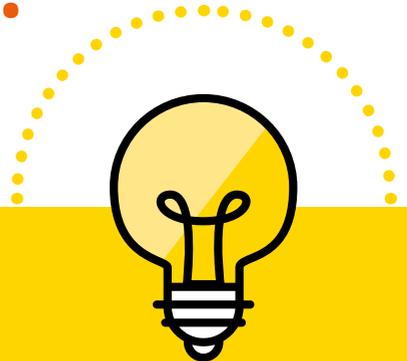




UNE IDÉE POUR VOTRE QUARTIER ?

Déposez
un projet !



Vous souhaitez le réaliser ?
C'est possible avec
le Contrat de Quartier Onex-Cité

Le Contrat de Quartier Onex-Cité peut vous aider à réaliser vos projets !

**N'hésitez plus :
proposez vos idées !**



Les étapes à suivre pour déposer un projet sont :

- 1 Remplir la fiche de projet disponible sur le site Internet avec l'aide du Groupe de Suivi de Projets (GSP)
- 2 Une fois remplie, la fiche projet peut être :
 - déposée directement à la réception du Service action citoyenne
 - envoyée par mail, à l'adresse : action-citoyenne@onex.ch
 - envoyée par courrier postal
- 3 Le porteur de projet sera contacté et accompagné par le GSP dans les différentes étapes liées à sa réalisation

Critères pour déposer un projet :

- la personne qui dépose le projet participe à sa réalisation
- le projet doit concerner Onex-Cité
- le projet doit bénéficier à la collectivité
- le projet doit être à but non lucratif

**Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à venir nous
rencontrer ou à nous
contacter !**

Informations

Contrat de Quartier Onex-Cité
p.a. Service action citoyenne
Maison Onésienne
Rue des Evaux 2, 1213 Onex

022 879 80 20
action-citoyenne@onex.ch

www.onex.ch/contratdequartier

Réception

Lundi au vendredi
8h-12h et 14h-22h

Café Communautaire & Up-Ados

Mardi et jeudi : 16h-21h
Mercredi : 14h-21h
Vendredi : 16h-22h30